

Le choix de la tenue vestimentaire en entrevue

Le choix de vos vêtements et de vos accessoires devrait faire partie intégrante de votre préparation. Comme il s'avère une source de questionnements pour plusieurs, voici quelques balises pour vous y retrouver et faire de bons choix.

Tout d'abord, votre tenue ne doit surtout pas être laissée au hasard ! Comme les autres éléments du langage non-verbal, votre look est impliqué dans le fait de laisser une bonne, ou une moins bonne, première impression. Il influence la perception et l'évaluation du recruteur.

Le code

La première étape consiste à découvrir les codes qui sont propres à la nature des fonctions et à la culture de l'organisation convoitées. Pour ce faire, interrogez votre réseau, consultez le site Web et les réseaux sociaux de l'entreprise et laissez-vous guider par le look des employés. En plus d'exprimer votre personnalité, votre choix vestimentaire doit refléter le rôle que vous désirez occuper dans l'entreprise. Il en est de votre crédibilité. Une tenue appropriée témoignera de la connaissance que vous avez de votre milieu professionnel de même que de la qualité de votre jugement. Par ailleurs, d'un continent à l'autre ou même d'une région à l'autre, les codes peuvent être différents.

Avez-vous la tête de l'emploi?

Si vous devez représenter l'organisation dans vos activités professionnelles, vous ne ferez sans doute pas les mêmes choix que si vos fonctions se limitent surtout à négocier avec des fournisseurs dans un bureau plutôt isolé. Si le jeans et les espadrilles sont tout indiqués dans une *start up* ou en agence de publicité, ce look *trendy* est moins adapté à la culture de l'industrie de la comptabilité et de la finance, même si le code vestimentaire tend à s'assouplir dans les milieux de travail plus conservateurs avec l'arrivée des milléniaux. De la même manière, le veston-cravate pourrait être perçu comme trop habillé dans un milieu plus décontracté ou encore pour un poste n'exigeant pas une tenue de bureau.

À l'entrevue comme au boulot

Il faut également considérer votre personnalité, tout en faisant preuve de bon jugement, bien entendu. Par exemple, si vous avez le sentiment d'être "déguisé" dans les vêtements que vous avez choisis, c'est qu'ils ne sont pas en accord avec votre personnalité. Habillez-vous de la même façon que vous le feriez si vous étiez en poste. Cette stratégie permet généralement d'avoir l'assurance de

faire des choix judicieux. De plus, vous éviterez également une mauvaise surprise à votre employeur qui pourrait s'étonner du changement de style par rapport à celui que vous arboriez au moment de l'entrevue. En cas de doute, privilégiez la sobriété. Évitez les excès ou les extravagances (style, couleurs, parfum, maquillage, accessoires, bijoux, etc.) et misez sur une tenue simple et professionnelle.

Finalement, il va sans dire qu'une apparence soignée est tout aussi, sinon plus importante encore, que votre tenue. En effet, une hygiène corporelle qui laisse à désirer peut malheureusement compromettre vos chances de succès.

Entrevue à distance

Même si vous vous trouvez dans le confort de votre maison, les mêmes règles sont à observer ! Cela vaut autant pour le bas que pour le haut si vous voulez vous prendre davantage au sérieux et éviter des ennuis si vous avez à vous lever...

Quelques questions pour vous aider à faire votre choix final :

- Est-ce que je serais à l'aise de porter à nouveau cette tenue en cours d'emploi?
- Est-ce que j'assume entièrement chaque élément de mon *look* (vêtements, accessoires, bijoux, parfum, maquillage, tatouage, etc.)?
- Est-ce que mon allure est en accord avec mon identité et avec celle de l'entreprise?
- Est-ce qu'elle tient compte de la nature des fonctions? M'aide-t-elle à me projeter avec confiance dans ce rôle? Risque-t-elle de contribuer à l'atteinte des objectifs du mandat ou à l'inverse, de nuire? Bref, est-ce que j'ai « la tête de l'emploi »?
- Est-ce qu'elle représente dignement l'organisation?

Vous hésitez toujours ? Et bien, ne restez pas dans le doute et prenez rendez-vous avec votre conseiller en emploi qui connaît bien votre secteur d'activités et qui pourra vous aider à faire de bons choix !